

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°9 – 30 mai 2023

À RETENIR CETTE SEMAINE



PHENOLOGIE

Les boutons floraux s'écartent. Deux à trois nouvelles feuilles étalées en moyenne.

MILDIU

Potentiel épidémique en baisse du fait de la persistance d'un temps sec.

Plus de cycles d'incubation en cours.

OIDIUM

Quelques nouvelles taches vues au vignoble dans des Chardonnay à historique.

Conditions météo favorables à l'oïdium. Vigilance.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Encore quelques captures de papillons. Toujours pas de pontes observées.

Prévisions météo

Consultez les prévisions Météofrance (<https://meteofrance.com/>) ou, pour les professionnels, le portail du Comité Champagne (<https://meteo.comitechampagne.fr/login>).



Ce symbole indique qu'il existe des risques de résistance vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce bioagresseur. Pour plus d'informations : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/> et https://www.vignevin.com/wp-content/uploads/2023/01/2-Notetechnique_commune_vigne2023_V2.pdf.



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bioagresseur. Vous pouvez consulter la liste sur <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Le réseau compte **130 parcelles** observées cette semaine .



Les boutons floraux se séparent.

Les températures restent élevées et la phénologie progresse toujours de manière très dynamique.

En moyenne, deux à trois nouvelles feuilles sont visibles au vignoble depuis le dernier bulletin, et le même rythme de pousse va se maintenir sur la semaine à venir.

Les boutons floraux commencent à s'écarter dans les parcelles précoces, la vigne entre en période de pré-floraison.

Chardonnay : 10 feuilles étalées, les boutons floraux s'écartent.

Pinot noir : 8 à 10 feuilles étalées.

Meunier : 6 à 7 feuilles étalées.

Le développement végétatif conserve quelques jours de retard par rapport à la moyenne décennale, mais ce retard va s'estomper avec les températures élevées qui règnent. La floraison est attendue en moyenne aux alentours du 12 juin.



1. Situation

Les taches sur feuilles liées aux évènements pluvieux survenus jusqu'à mi mai sont maintenant visibles au vignoble (voir carte mildiou 2023 sur l'application VigiCA). Des foyers avec des taches régulières ont été signalés (jusqu'à 10-15 % de ceps touchés), mais dans la majorité des cas, il s'agit de taches isolées. Quelques inflorescences en crosse ont également été vues, de manière anecdotique.

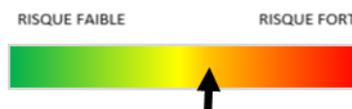
Concernant les parcelles du réseau RSBT, 10 % sont concernées par la présence de symptômes de mildiou sur feuille.

Il n'y a actuellement plus de cycles en cours d'incubation. Par ailleurs, aucune pluie n'est annoncée jusqu'à la fin de la semaine.



2. Analyse de risque

Le risque épidémique est en baisse. Le temps sec qui règne actuellement offre une période de répit.



Restez toutefois vigilant car la période pré-floraison-nouaison est une période de grande sensibilité pour la vigne. Les éléments à prendre en compte pour gérer le risque mildiou sont la pousse de la vigne, la présence de symptômes au vignoble, les cumuls d'eau, et les prévisions de pluie.



LES GROUPES MILDIU / VIGNE /

STROBILURINES ET AUTRES

TRIAZOLOPYRIMIDINES

CARBOXAMIDES (CAA)

CYANOACETAMIDEOXIMES

PHENYLAMIDES (PA)

BENZAMIDES

AZOLE SULFONAMIDES

SONT EXPOSÉS À UN RISQUE DE RÉSISTANCE.



1. Situation

La surveillance se poursuit sur les parcelles de Chardonnay des différents réseaux d'observation. Elle se poursuivra jusqu'à la nouaison. Les données obtenues servent à élaborer un indicateur permettant d'évaluer le profil épidémique de l'année en cours.

Quelques nouvelles taches sur feuilles ont été signalées, en parcelles à historique (voir carte oïdium 2023 sur l'application VigiCA).

Concernant les parcelles du réseau RSBT, 1.5 % sont concernées par la présence de symptômes d'oïdium sur feuille.



2. Analyse de risque

La protection doit maintenant débuter en tous secteurs du vignoble.

Soyez vigilant car la période pré-floraison-nouaison est une période de grande sensibilité pour la vigne, et les conditions météo actuelles sont très favorables à l'oïdium.



3. Gestion du risque



Il existe des produits de biocontrôle, dont certains peuvent avoir une efficacité partielle.



LE GROUPE OIDIUM / VIGNE / AZA-NAPHTHALENES (AZN) EST EXPOSÉ À UN RISQUE DE RESISTANCE.



1. Situation

Quelques papillons, surtout d'Eudémis, sont encore capturés. La surveillance des pontes se poursuit, dans les parcelles non concernées par la confusion sexuelle.

Aucune ponte n'a été observée.

2. Analyse de risque

Pour rappel, la pression de tordeuses de première génération est appréhendée à partir de l'observation des glomérules.

Aucune intervention à prévoir au vignoble.





Les arrêtés préfectoraux relatifs aux zones délimitées Flavescence dorée 2023 sont disponibles sur les sites DRAAF Grand Est, DRAAF Hauts-de-France, DRIAf Ile-de-France, et sur l'extranet du Comité Champagne :

<https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-publication-des-arretes-de-lutte-2023-a2637.html>

<https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/arrete-prefectoral-du-17-04-2023-a3320.html>

<https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/arrete-prefectoral-2023-concernant-la-lutte-a3858.html>

Parmi les mesures préventives obligatoires en Zone Délimitée, figure le nettoyage des engins mécaniques à la parcelle :



FLAVESCENCE DORÉE NETTOYEZ VOTRE MATERIEL À LA PARCELLE



Pour limiter le **transport de la cicadelle FD**, il est indispensable de nettoyer les **débris de feuilles** présents sur les outils et le châssis de vos machines **avant de quitter chaque parcelle**. Intervenez en toute **sécurité**.

Cette mesure est rendue obligatoire par les arrêtés préfectoraux dans les zones délimitées.

Pour toute information : pascale.pienne@civc.fr ou alexandra.bonomelli@civc.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Ceresia, Champagne Chassenay d'Arce, Champagne Veuve Cliquot Ponsardin, Champagne Vranken Pommery, Comité Champagne, Compas, CSGV, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'Agriculture de la Marne, Magister, Novagrain, Ets Ritard, Stahl, Terroirs et Vignerons de Champagne, Union Aubeoise Vignerons en Champagne, Union Champagne, Viti-Concept, Vinelyss.

Rédaction et animation : Comité Champagne.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr